SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Décembre 2015.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2015, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2015.

Tunis, le 27 Janvier 2016

Le commissaire aux comptes : CMC- DFK International Chérif BEN ZINA

BILAN arrêté au 31/12/2015 (Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2015</u>	31/12/2014
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	993 357	967 497
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachésb - Obligations et Valeurs assimiléesc - Autres Valeurs		318 443 674 914 -	424 053 543 444 -
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		247 890	364 115
a - Placements monétaires b - Disponibilités	3-3 3-9	204 932 42 958	303 937 60 178
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 241 595	1 331 961
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	4 127 8	4 207 -
TOTAL PASSIF		4 135	4 207
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-5	1 193 319	1 286 001
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	44 141	41 753
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	10
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		44 134	41 743
ACTIF NET		1 237 460	1 327 754
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	<u></u>	1 241 595	1 331 961

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2015

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/10/2015 au 31/12/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	8 591	47 254	6 565	40 808
a - Dividendes		-	18 471	-	17 801
b - Revenus des obligations		8 591	28 783	6 565	23 006
et valeurs assimilées					
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	2 631	10 743	3 422	15 096
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 222	57 998	9 987	55 903
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-8	-3 388	-13 907	-3 593	-14 182
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 834	44 091	6 394	41 721
PR 3 - Autres produits		-	-	-	-
CH 2 - Autres charges		- 1	- 1	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 833	44 090	6 394	41 721
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	44	-	21
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 833	44 134	6 394	41 743
PR 4 - Régularisation du résultat					
d'exploitation (annulation)		-	-44	-	-21
 Variation des +/- values potentielle titres 	s sur	44 936	-69 430	46 953	18 571
 * +/- values réalisées sur cession des titres 		-41 101	-26 424	-4 921	-43
* Frais de négociation de titres		-190	-989	-302	-523
RESULTAT NET DE LA PERIODE	<u></u>	11 478	(52 753)	48 123	59 726

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2015 (Unité : en Dinars)

Période du 01/10/2015 au	Période du 01/01/2015 au	Période du 01/10/2014 au	Période du 01/01/2014 au
31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
7 833	44 090	6 394	41 721
44 936	- 69 430	46 953	18 571
- 41 101	- 26 424	- 4 921	- 43
- 190	- 989	- 302	- 523
-	- 41 746	-	- 31 294
-	4 205	-	2 969
-	4 266	-	2 933
-	- 105	-	15
-	44	-	21
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
11 478	- 90 294	48 123	31 401
1 225 982	1 327 754	1 279 631	1 296 353
1 237 460	1 237 460	1 327 754	1 327 754
22 988	22 912	22 912	22 859
22 988	22 988	22 912	22 912
53,831	53,831	57,950	57,950
	01/10/2015 au 31/12/2015 7 833 44 936 - 41 101 - 190	01/10/2015 au 01/01/2015 au 31/12/2015 31/12/2015 7 833 44 090 44 936 - 69 430 - 41 101 - 26 424 - 190 - 989 - - 41 746 - - 4266 - - 105 - - 44 - - - -	01/10/2015 au 01/01/2015 au 01/10/2014 au 31/12/2015 31/12/2014 7 833 44 090 6 394 44 936 - 69 430 46 953 - 41 101 - 26 424 - 4 921 - 190 - 989 - 302 - - 41 746 - - - 4266 - - - 105 - - - 44 - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Arrêtés au 31/12/2015

(Unité en Dinars)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuilletitres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 993 357 DT contre 967 497 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Coût d'acquisition	1 082 259	988 445
- Actions et droits rattachés	405 830	405 806
- Titres OPCVM	16 459	52 663
- Obligations et valeurs assimilées	659 970	529 975
Plus ou moins values potentielles	-103 846	-34 416
- Actions et droits rattachés	-103 848	-34 824
- Titres OPCVM	2	408
- Obligations et valeurs assimilées	<u>-</u>	
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	14 944	13 469
Total	993 357	967 497

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8 591 DT pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 contre un montant de 6 565 DT du 01/10/2014 au 31/12/2014, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2015	31/12/2015	4ème trimestre 2014	31/12/2014
- Revenus des actions	-	16 123	-	15 963
- Revenus des Titres OPCVM		2 349	_	1 838
- Revenus des Obligations	8 591	28 783	6 565	23 006
Total	8 591	47 254	6 565	40 808

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 204 932 DT contre 303 937 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Bons de trésor à court terme	-	98 390
Compte à terme	204 932	205 547
Total	204 932	303 937

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015, à 2 631 DT contre à 3 422 DT du 01/10/2014 au 31/12/2014, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4ème trimestre 2015	31/12/2015	4ème trimestre 2014	31/12/2014
- Intérêts/ Placements à terme	2 631	9 714	2 568	9 979
- Intérêts/ Bons de trésor	-	1 030	853	5 116
Total	2 631	10 743	3 422	15 096

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/09/2015	
- Montant	1 189 674
- Nombre de titres	22 988
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	_
- Nombre de titres	_
- Nombre d'actionnaires nouveaux	<u>-</u>
Rachats effectués	
- Montant	_
- Nombre de titres	
- Nombre d'actionnaires sortants	<u> </u>
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	44 936
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-41 101
- Frais de négociation de titres	-190
Capital au 31/12/2015	
- Montant	1 193 319
- Nombre de titres	22 988
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice en cours	44 134	41 743
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	10
Total	44 141	41 753

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 4 127 DT contre 4 207 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

	Libellé	31/12/2015	31/12/2014
-	Gestionnaire	1 045	1 124
-	Dépositaire	3 082	3 083
	Total	4 127	4 207

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015, à 3 388 DT contre 3 593 DT du 01/10/2014 au 31/12/2014, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2015	31/12/2015	4ème trimestre 2014	31/12/2014
- Rémunération du gestionnaire	3 090	12 727	3 295	13 002
- Rémunération du dépositaire	298	1180	298	1180
Total	3 388	13 907	3 593	14 182

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 42 958 DT contre 60 178 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Avoirs en banque	42 958	60 178
Total	42 958	60 178

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 31/12/2015 par rapport à celui du 31/12/2014, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes à recevoir	348	348
Total	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2015

(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	%Actif	% Actif Net
	-	405 920 725	204 004 427	24.220/	24.400/
Actions & Droits rattachés		405 829,725	301 981,427	24,32%	24,40%
AE TECH	4500	11 880,000	6 345,000	0,51%	0,51%
ASSAD	842	6 188,700	4 444,918	0,36%	0,36%
ATB	3000	13 095,569	12 591,000	1,01%	1,02%
ATL	15475	43 857,120	43 716,875	3,52%	3,53%
CAR CEMENT	9175	22 146,556	12 230,275	0,99%	0,99%
SERVICOM	3000	42 595,740	18 414,000	1,48%	1,49%
SIAME	2000	5 260,000	4 542,000	0,37%	0,37%
SIPHAT	1400	35 593,600	8 078,000	0,65%	0,65%
SOTRAPIL	2490	36 919,130	21 812,400	1,76%	1,76%
SOTUVER	4300	23 103,240	12 444,200	1,00%	1,01%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 642,600	0,54%	0,54%
TUNIS RE	3580	32 998,000	32 041,000	2,58%	2,59%
ATTIJARI BANK	2171	57 415,900	52 166,959	4,20%	4,22%
BTE ADP	550	16 895,000	9 691,550	0,78%	0,78%
CIL	500	7 500,000	7 322,000	0,59%	0,59%
EURO-CYCLES	1450	44 077,170	49 498,650	3,99%	4,00%
Obligations		659 970,000	674 914,327	54,36%	54,54%
AMENBANK2009 B	500	29 990,000	30 328,266	2,44%	2,45%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	52 778,082	4,25%	4,27%
BNA 2009 SUB	1000	59 980,000	61 877,334	4,98%	5,00%
BTE 2009	1000	40 000,000	40 491,147	3,26%	3,27%
BTK 2014-1 B	1000	100 000,000	100 260,546	8,08%	8,10%
CIL 2012/1	500	20 000,000	20 723,934	1,67%	1,67%
ELW 2013	1000	60 000,000	62 250,492	5,01%	5,03%
TL 2013-2 B	1000	100 000,000	105 480,329	8,50%	8,52%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1000	100 000,000	100 100,984	8,06%	8,09%
HL SUB 2015-1	1000	100 000,000	100 623,213	8,10%	8,13%
OPCVM		16 459,040	16 461,280	1,33%	1,33%
SICAV_EPARGNANT	160	16 459,040	16 461,280	1,33%	1,33%
Total Général		1 082 258,765	993 357,034	80,01%	80,27%